

# COTISATIONS SOCIALES : CHARGES PATRONALES ET COTISATIONS SALARIALES



VENUS CONSULTING

## OBJECTIFS :

- Comprendre les logiques et réaliser sans erreur un bulletin de salaire
- Intégrer les modalités et principes des obligations juridiques (taux, bases, exonérations)
- Connaître les principales règles de la paie, issues de la législation, de la jurisprudence, de la réglementation, du droit conventionnel, des contrats de travail et/ou des usages

**PUBLIC :**  
Service comptabilité  
Service RH

**PRÉREQUIS :**  
Il est recommandé d'avoir des notions comptables pour suivre la formation cotisations sociales : charges patronales et cotisations salariales

**FORMATEURS :**  
Cette formation est animée par un formateur expert de Venus Consulting.

## PROGRAMME

### 1 - APPRÉHENDER LE CADRE GÉNÉRAL DU BULLETIN DE SALAIRE

- Mise au point sur les identifications et rubriques : obligatoires, facultatives ou interdites ?
- Après le décret et l'arrêté du 25 février 2016 : ajouts, suppressions et regroupements
- Connaître les spécificités relatives aux annexes du bulletin

### 2 - LE HAUT DE BULLETIN : DU SALAIRE DE BASE VERS LA RÉMUNÉRATION TOTALE BRUTE

- Mesurer le temps de travail et payer le salaire mensualisé, les heures supplémentaires ou complémentaires
- Visualiser les accessoires et suppléments au salaire de l'emploi : les primes, les indemnités de sujétions ou pénibilité, exceptionnelles, de vacances, de fin d'année, le 13ème mois, ...
- Mise au point sur les avantages en nature et remboursements de frais réels sur justificatifs ou forfaitaires

### 3 - GÉRER LES PARTICULARITÉS DUES AUX TYPES DE CONTRAT

- CDI ou CDD
- Distinguer les particulières des salariés à temps plein ou partiel

### 4 - MAÎTRISER LES ABSENCES EN PAIE

- Prendre connaissance des spécificités des congés payés (1/10ème ou maintien de salaire ?),
- Prendre connaissance des spécificités liées à la maladie (le maintien de salaire, la jurisprudence de la cour de cassation du net net pour moins payer le salarié en maladie qu'au travail), autres absences

### 5 - GÉRER LES COTISATIONS SALARIALES ET LES CHARGES PATRONALES

- Les opérations du brut total vers le net à payer par le net fiscal
- Quelles charges ? Comment les calculer ?
- Urssaf ou MSA : la collecte pour les branches de la S.S.
- Les systèmes d'exonération de charges patronales : la réduction Fillon
- CSG, CRDS, déductible ou non, avec prévoyance complémentaire. Le forfait social
- Les cotisations pour le Pôle-Emploi par l'Urssaf
- Les cotisations de retraite complémentaire Arrco et Agirc
- Vers le régime unifié de retraite complémentaire
- Les cotisations spécifiques aux cadres
- Prévoyance et mutuelle, etc...
- Calculer les cotisations selon les bases, tranches et taux en vigueur
- La régularisation obligatoire : annuelle ou progressive ?
- La neutralisation obligatoire et la proratisation facultative du plafond S.S.
- Acomptes, avances, prêts aux salariés

# COTISATIONS SOCIALES : CHARGES PATRONALES ET COTISATIONS SALARIALES



VENUS CONSULTING

## PROGRAMME

### 6 - CALCUL DES COTISATIONS DANS LE CADRE DE LA RUPTURE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL

- **Le préavis : sa durée. Son travail ou l'indemnité compensatrice ?**
  - Son paiement en une ou plusieurs fois
  - L'incidence des congés payés et de la maladie sur l'indemnité
  - Les avantages en nature du préavis
- **Les pièges des indemnités de licenciement pour inaptitude simple ou professionnelle**
  - Le calcul de l'indemnité de licenciement ou de mise à la retraite légale ou conventionnelle. L'indemnité transactionnelle. Leur traitement social et fiscal
- **L'indemnité de départ en retraite et son imposition**
- **La rupture conventionnelle du contrat de travail : quelle indemnité ? Quel régime fiscal et social ?**
- **Les documents à associer à la rupture du contrat de travail : solde de tout compte, certificat de travail, livret d'épargne salariale, passeport orientation-formation-compétences**
- **L'attestation d'Assurance-chômage à établir**
- **Le différé d'indemnisation pour les allocations (les trois carences)**
- **La portabilité de la prévoyance et de la mutuelle**

#### PERSONNALISATION DE LA FORMATION :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

#### VALIDATION DES ACQUIS :

Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.